

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 35 (1899)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

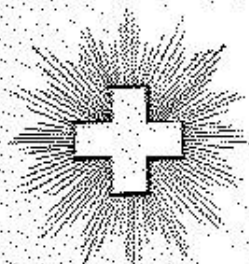
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Essayez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *L'Éducation nouvelle. — L'Éducation morale de la démocratie. — Mes entretiens pédagogiques. — Chronique : Jura bernois, Vaud, Fribourg, Zurich. — Recueils des journaux. — Partie pratique : Leçon de choses, l'école, l'écureuil. — Permutalismes. — Enseignement de la langue par la lecture. — Diettes. — Instruction risquée. — Célérité. — Problèmes. — Gymnastique.*

L'ÉDUCATION NOUVELLE

De toutes parts, on entend reprocher aux hommes de notre temps de manquer de caractère. On prétend que les volontés s'affaiblissent, que nos contemporains manquent d'énergie, de courage dans leur conduite, de solidité dans leurs convictions. Sur ce point, nous sommes en hausse et assistons à une décadence réelle du caractère, disent les pessimistes. A peine ose-t-on objecter que ceux qui l'affirment sont peut-être dupes d'une apparence, victimes d'une illusion. A d'autres époques, en effet, quand l'absence de liberté politique et de liberté religieuse enfermait tous les individus dans le cercle de la routine et de la tradition, dans la monotonie d'une existence partout réglée de la même façon, point n'était nécessaire, pour satisfaire aux exigences de la vie, de faire preuve de beaucoup d'énergie morale. Obéir et se laisser conduire, telle était la loi commune. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les conditions de la société moderne ont affranchi, émancipé les individus. Et peut-être serait-il plus juste de dire que la société moderne impose à tous ses membres une somme d'énergie, de courage, beaucoup plus considérable que celle qui pouvait trouver à s'exercer autrefois. Il est clair que les hommes de notre temps ont besoin de plus de caractère que les hommes d'autrefois. Ce n'est plus à quelques-uns seulement qu'un régime de liberté demande du caractère : c'est aux plus modestes, aux plus obscurs, c'est à tout le monde. On ferait donc mieux de reconnaître qu'il n'y a probablement pas moins de caractère qu'autrefois, mais qu'il en faudrait davantage.

Pour M. E. Demolins, la question n'est pas douteuse : il y a en France, grâce au régime scolaire, un affaiblissement général des

caractères. Dans un livre qui a fait grand bruit il y a un an, *À quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons?* il a averti ses concitoyens que tout ne va pas pour le mieux dans la France scolaire et qu'il y a de graves défauts à la cuirasse gauloise.

Cette supériorité anglo-saxonne, il ne la discute pas. Elle est l'évidence même. Il suffit de prendre une carte et de voir les contrées où domine la race anglaise pour s'en rendre compte. Le monde anglo-saxon est aujourd'hui à la tête de la civilisation la plus active, la plus progressive, la plus dévorante. Voyez, au reste, ce que l'Espagne et le Portugal ont fait de l'Amérique du Sud et voyez ce que l'Angleterre a fait de l'Amérique du Nord. C'est la nuit et le jour. Deux chiffres résument la comparaison : dans le courant d'une année, le canal de Suez a vu passer sur ses eaux 160 navires français et 2462 navires anglais !

Or, pour M. Demolins, la question sociale est surtout une question d'éducation, car, en fin de compte, il s'agit d'adapter l'éducation aux nouvelles conditions du monde, qui exigent qu'on se rende capable de se tirer d'affaire par soi-même.

Et le novateur s'en va à la recherche des types de cette éducation moderne et les trouve dans les écoles anglaises d'Abbotsholme et de Bedales, qu'il a longuement visitées et où il a envoyé ses enfants.

Comme M. Demolins n'est pas un théoricien qui croit qu'on peut réformer le monde avec des phrases, qui ne veut pas donner d'excellents conseils et être le dernier à les suivre ; il ne se borne pas à dire, il agit. Aussi, comme il le dit dans la préface de *L'éducation nouvelle*¹, son ouvrage n'est pas seulement un livre, c'est un acte. Grâce à l'aide d'amis généreux, il a constitué un premier fonds social et acquis en Normandie, à deux heures de chemin de fer de Paris et à trois kilomètres de Verneuil, le château et la propriété des Roches. Là, M. Demolins va créer un nouveau type d'école mieux approprié aux exigences de la vie actuelle. L'écusson de cette institution, qui n'est pas encore ouverte et dont le programme sera susceptible, selon lui, de former des hommes complets, porte les mots : « Bien armés pour la vie. »

Tout un mouvement d'opinion s'est fait sentir en France en faveur de l'école nouvelle. Ce mouvement a été révélé par des lettres nombreuses et pressantes dont l'auteur reproduit quelques extraits. « J'ai deux garçons, écrit un père de famille, mais il leur manque cet esprit d'initiative si nécessaire aujourd'hui pour réussir. Ils sont jeunes et nos études à bride abattue, ne laissant place pour aucune idée ou pensée personnelle, ne remplissent pas du tout le but que je voudrais atteindre. » Un autre père de famille veut envoyer ses quatre fils en Angleterre, pour les soustraire à l'influence nuisible du régime scolaire français. Un élève, fils d'un grand propriétaire rural, qualifie l'école de Bedales de « vrai Paradis », etc. Le mou-

¹ *L'éducation nouvelle*, par Edmond Demolins. Paris, Firmin-Didot et Co.

vement que l'auteur signale s'est aussi traduit par des manifestations publiques, dans les discours de distribution de prix, dans les articles de la presse quotidienne, où nous rencontrons Jules Lemaitre à côté de F. Buisson, Petit de Julleville à côté d'Ernest Lavisse.

On trouve de bien bonnes choses dans la façon dont M. Demolins entend organiser son école des Roches, appliquer sa méthode, faire usage des connaissances acquises.

Les vingt-quatre heures de la journée des écoliers sont ainsi partagées : travail intellectuel, cinq heures ; exercices physiques et travaux manuels, quatre heures et demie ; occupations artistiques et récréations de société, deux heures et demie ; sommeil, neuf heures ; repos et temps libre, trois heures. Le dimanche, il n'y a pas de classe ; les élèves sont maîtres de leur temps. En somme, chaque jour de la semaine est partagé en trois parties bien distinctes : la matinée est consacrée au travail intellectuel, aux classes et études scolaires ; l'après-midi, aux travaux manuels sur le domaine ou à l'atelier, ou à des exercices de natation, de bicyclette ou de courses et de jeux ; la soirée, à l'art, à la musique, aux récréations de société.

La méthode suivie, pour les études scolaires, est dominée par les principes suivants : Mettre les élèves en rapport autant avec les choses qu'avec les mots qui les expriment, de manière à procéder constamment du concret à l'abstrait. Elever les jeunes gens dans l'usage de ce qui leur a été enseigné et avec le désir d'apprendre pour eux-mêmes, sans le stimulant des récompenses et des prix.

Voilà des principes didactiques que nous pouvons sans crainte faire nôtres, j'imagine !

Il n'y a pas d'études proprement dites, presque tout le travail est fait pendant la classe, et le professeur s'y associe. Le professeur reste ainsi en communication directe et personnelle, de tête à tête, avec l'élève. N'est-ce pas là la bonne manière, celle qui consiste, comme dit Montaigne, à limer sa cervelle contre la cervelle du professeur ? L'enseignement ne peut être qu'un échange constant de vue entre maître et élèves. C'est par le travail du laboratoire fait en collaboration avec le maître et sous sa direction, et non par la simple audition d'un cours dans un amphithéâtre, que peuvent se former des disciples.

Les professeurs des Roches ne seront pas des *spécialistes*, qui généralement, dit M. Demolins, ne sont pas de bons professeurs. Ils éprouvent trop de peine à mettre leur science à la portée des enfants et souvent ils dédaignent de le faire. D'autre part, les professeurs spécialistes, étroitement cantonnés dans un des nombreux compartiments de la science, ont très peu de prise et par conséquent peu d'influence sur l'enfant, parce qu'ils n'agissent que sur un point très limité de l'intelligence. On n'a cure de se préoccuper de tout cela en France. Est-ce que l'école est faite par hasard pour l'enfant, se demande l'auteur ? N'est-elle pas plutôt faite pour préparer

à l'examen ? Le livre par excellence n'est-il pas le manuel, le système d'instruction n'est-il pas le chauffage, le résultat, l'aptitude à parcourir les surfaces sans en creuser une seule ?

Voulons-nous continuer à fabriquer des lettrés et laisser les Anglais créer des hommes ? Ne voulons-nous pas enfin d'une école qui développe à la fois, chez l'enfant, « la largeur de l'intelligence et la largeur de la poitrine » ?

Le programme des études dans l'école actuelle est opposé à celui qui sera appliqué à l'Ecole des Roches et la vie de l'école nouvelle est décrite par des élèves français qui ont passé toute leur jeunesse à Bedales ou à Abbotsholme.

Les élèves ont presque bâti et aménagé leur école. Le jardin était plein de mauvaises herbes, la ferme, remplie de décombres ; les élèves ont tout approprié ; ils ont fait des chemins, établi un système de drainage, goudronné les barrières, peint les boiseries, etc. Ils apprennent à l'atelier les éléments de la menuiserie et de la charpenterie, et fabriquent eux-mêmes un grand nombre de meubles de la maison. Ils remplacent les garçons de ferme à l'occasion ; ils ont acheté eux-mêmes à la foire un cheval qu'ils désirent posséder et le soignent ; ils apprennent à monter et à conduire. Parmi les objets fabriqués par les élèves, on trouve une table, une armoire, un appareil à plongeur, une maison pour les canards, un pigeonier, un hangar à bois, deux bateaux, etc.

Enseignement, méthode, discipline, tout y semble calculé pour développer la force de volonté, pour tremper le caractère. Peu ou pas de punitions. Même sobriété dans l'emploi des moyens d'émulation. L'émulation qui fonde le progrès sur la jalousie mutuelle et non sur le sentiment du devoir est nuisible. Pour transformer les enfants en hommes, il faut les traiter en hommes, en faisant appel le plus possible à leur conscience. Ce système ne diminue point l'intérêt de l'enfant pour le travail. Il tend, au contraire, à l'augmenter, puisque cet intérêt a pour objet non une récompense, mais le travail lui-même. Il est mauvais que les enfants puissent s'imaginer que le prix, la récompense honorifique soit le but et la fin de l'éducation. La vie n'est point une loterie, et l'école n'est point là pour exploiter la vanité de l'enfant, mais bien plutôt pour la réprimer. Pestalozzi ne recommandait-il pas sans cesse d'apprendre de bonne heure à l'enfant la religion du devoir ? Or, nul ne mérite de récompense pour l'avoir accompli.

M. Demolins veut d'une école qui permette à l'enfant devenu jeune homme et homme d'être quelqu'un, d'être par soi-même, de ne pas dépendre d'autrui. Se faire à soi-même sa maison, sa carrière, sa loi, se frayer son chemin à tous risques et dans tous les domaines, répondre de soi-même à la face du ciel, devant le monde entier, porter dans toutes les professions, dans toutes les circonstances et dans tous les climats sa personnalité intangible, c'est là, au dire de M. Edmond Demolins, l'idéal de l'école du XX^{ème} siècle.

Dans quelques mois, l'Ecole des Roches sera ouverte. La pension

annuelle sera de 2500 francs. Sapristi, le chiffre est élevé, disent la plupart des pères de famille! M. Demolins n'est jamais embarrassé de répondre. Quand les parents finiront-ils par comprendre qu'il est plus sage et plus utile de donner à leurs enfants une éducation parfaite que de lésiner sur ce point et de leur remettre une dot à leur majorité? N'épargnez aucun sacrifice pour former vos fils, et quand le résultat sera atteint, fermez vos bourses.

M. Demolins parviendra-t-il à créer ce type de l'homme complet? Déjà des voix s'élèvent qui trouvent puérile cette manie d'imiter les institutions scolaires des Anglais et de renoncer aux méthodes d'enseignement et aux traditions qui ont fait leurs preuves. Ne serait-il pas bon de se rendre compte des différences? Nul doute qu'il n'y ait beaucoup à apprendre de l'autre côté de la Manche, mais procédons avec choix, avec discernement en sachant dégager l'esprit de la lettre, le fond de la forme.

L'école de Verneuil arrivera-t-elle à réaliser cette conception élevée et attachante que M. Demolins se fait du but de l'éducation? Il serait téméraire de répondre aujourd'hui. Qui sait? Peut-être l'École des Roches deviendra-t-elle aussi célèbre que celle de Troitzendorf, à Goldberg, de Pestalozzi, à Yverdon, du P. Girard, à Fribourg, du comte Tolstoi, à Yasnaya Poliana. Peut-être verra-t-elle accourir, comme vers un lieu de pèlerinage, des milliers de visiteurs qui voudront voir de près une institution, qui ne sera, s'il faut en croire les programmes, qu'une perpétuelle adaptation de l'école à la vie. Attendons.

FRANÇOIS GUEN.

L'éducation morale de la démocratie. M. Fouillée, dans la *Revue Bleue*, a consacré deux importants articles à la question de l'*éducation morale de la démocratie*. Le premier, paru dans la *Revue* du 17 décembre, est d'ordre plus strictement théorique et philosophique; le second (*Revue Bleue* du 24 décembre) concerne plus directement la situation de l'instituteur.

« Sur 1000 personnes, le coefficient criminel des professions libérales est chez nous de 6,35; celui des instituteurs est seulement de 1,58. Fournissant ainsi, avec les professeurs de tout ordre, le contingent le plus faible à la pénalité, on peut dire que les instituteurs joignent l'exemple à la parole. On trouve chez eux ce premier fonds de valeur personnelle nécessaire à toute action morale sur autrui. Leur mission élève les élèves eux-mêmes... on peut dire que, comme les professeurs de nos lycées et de nos universités, les maîtres des écoles, quelque modeste que puisse sembler leur situation, font partie de l'élite qui a entre ses mains l'avenir de notre pays. »

M. Fouillée ajoute que cependant quelque chose manque aux instituteurs, non par leur faute, mais par celle du temps où ils vivent : « un ensemble de convictions morales raisonnées, d'où puisse venir une direction précise et sûre de leur enseignement. »

« Il faudrait, pour y remédier, faire donner aux instituteurs, dans les écoles normales, par des professeurs de philosophie, la seule instruction qui soit par elle-même éducative, qui n'ait pas pour résultat une sorte de déclassement intellectuel, qui, au lieu d'inspirer aux instituteurs le dégoût de leur condition, la

relève à leurs propres yeux : je veux dire l'instruction morale et sociale sur la base d'un large idéalisme.

Aussi est-il regrettable que, loin de rapprocher le personnel de l'enseignement primaire et celui de l'enseignement secondaire, on se soit appliqué à les séparer par un abîme. Nagnère des professeurs de lycée donnaient dans les écoles primaires un enseignement auxquels ils prenaient eux-mêmes un vif intérêt et dont les futurs instituteurs tiraient le plus grand profit. Tout à coup on a rompu la communication ; on a écarté les professeurs de l'enseignement secondaire. Bien plus, on a laissé se développer chez beaucoup d'instituteurs un esprit de concurrence, parfois même d'hostilité, à l'égard des lycées et collèges. Ne vaudrait-il pas mieux rapprocher et réconcilier les deux ordres d'enseignement, mais en faisant à chacun sa part légitime ?

L'enseignement moral des écoles normales est resté insuffisant. A ce chaos de connaissances scientifiques, historiques et géographiques, qui disperse l'esprit des instituteurs, il faut substituer une organisation d'idées directrices, une synthèse théorique et pratique des principales notions de l'ordre moral et social. L'esprit philosophique et sociologique est seul capable de faire des « éducateurs ».

Le second point est d'élever la situation matérielle des instituteurs. Leur traitement est encore insuffisant et les oblige à chercher des besognes accessoires. Le dévouement avec lequel ils s'occupent et de leurs écoles et des œuvres post-scolaires, leurs conférences et cours du soir si multiples pour les adolescents et adultes, n'ont pas reçu de l'Etat ou des communes tout l'encouragement matériel dont ils auraient besoin. Ce n'est pas grever réellement le budget que de consacrer de fortes sommes aux traitements des maîtres de la jeunesse, puisque cette jeunesse est le fond même de la nation.

(D'après le *Manuel général*.)

Mes entretiens pédagogiques avec mon ami et collègue X., pendant quelques jours de congé passés dernièrement dans mon cher Valais.

— Bonjour, mon ami, comment vas-tu ? — X. Pas mal, et toi ? — Très bien, très bien, j'ai congé pour deux ou trois jours ; ça fait plaisir, au milieu de notre pénible semestre d'hiver. — Vous avez à chaque moment des congés dans votre canton de Vaud ? — Il en faut bien de temps en temps pour se remettre des fatigues scolaires et retremper un peu son courage. — Oui, c'est bien vrai, cependant nous n'avons pas cette veine-là, nous autres Valaisans. Six ou sept mois consécutifs sans un jour de relâche ! — Mais, en revanche, vous avez les vacances pendant tout l'été ! — Très bien ! mais le traitement ! on lui donne aussi congé, l'été durant... Ah ! les Vandois, vous avez de la chance, allez ! Il faut bien espérer que les choses s'amélioreront peu à peu dans notre Valais, mais il y en a des réformes à faire ! — Oh ! oui, cela changera à la longue, seulement à une condition expresse, c'est que nos instituteurs valaisans sachent à l'avenir mieux se solidariser que par le passé pour la défense de leurs intérêts particuliers comme pour le développement de l'éducation en général. — X. Eh ! dis donc ! à propos, nous voilà cette fois admis dans le giron de la Romande ; ne trouves-tu pas que notre jeune société a fait là une excellente action ? — Une riche action, sans doute, un grand pas dans le chemin du progrès. — Nous ne sommes restés que trop longtemps, en Valais, à l'écart de nos collègues romands et du mouvement pédagogique chez nos voisins. C'était bien le moment de sortir de ce fâcheux isolement. — Mais est-ce que votre adhésion à la Romande n'a pas fait quelque peu de bruit parmi votre monde scolaire valaisan ? — Pas tant mal ; en tout cas, elle n'aura, je suppose, pas trop fait plaisir à tous ces messieurs qui ont toujours maudit notre Société. Comme cette initiative part directement des instituteurs primaires, elle saurait, de ce fait, difficilement être la bienvenue ; mais qu'importe, enfin ? Ne sommes-nous pas, nous, instituteurs, libres dans nos actes

comme tous gens d'autres sociétés ? Nous sommes pourtant dans une démocratie... pure ? ah ! non... *représentative*. Je voudrais bien que tel ou tel adversaire de notre Société vint me trouver à redire sur notre entrée dans la Romande. Je te garantis que je ne me gênerais pas trop de lui répondre catégoriquement. — Mais enfin, qu'est-ce que cela peut leur faire, à ces messieurs, que notre section se soit jointe à la Romande ? Nous, régents, nous travaillons pour notre cause particulière et personne, je crois, n'aurait le droit de nous en empêcher. — Naturellement, mais tu oublies qu'il y a encore beaucoup de régents même qui ne partagent pas nos idées et qui nous font plus de tort que de bien. — C'est malheureux ; pourtant, dans le fond, je crois qu'il n'y en a pas tant qui soient vraiment hostiles à notre Société ; ils comprennent bien nos opinions ou nos intentions ainsi que le but louable de nos démarches, seulement, que veux-tu ? Quand on est pour ainsi dire presque esclave : d'un côté, esclave inconscient de la routine, gémissant avec force patience ; d'un autre côté, esclave forcé à cause de nos lois et habitudes scolaires ; quand on craint et risque de porter préjudice à sa petite position d'instituteur, on n'ose pas tant s'aventurer sur le dangereux terrain de la *Révolution* (!) — Ah ! c'est précisément ce qui étouffe toute initiative chez notre personnel enseignant. Il y a là une lacune qui demandera du temps pour se combler. — Ne m'en parle pas, cela me donne le découragement. Quand je pense au peu d'indépendance professionnelle que nous avons, au peu de considération et d'intérêt à notre corps enseignant, en retour de son dévouement, je me prends à maudire le sort qui m'a fait régent. Et ce qui me cause le plus de peine encore, c'est cette funeste indifférence, cette apathie insurmontable si générale parmi nos instituteurs, même lorsqu'il s'agit de leur propre position. Ah ! vois-tu, j'en souffre amèrement, tant au titre de patriote valaisan qu'au titre spécial d'instituteur.

(A suivre.)

ULRICH GAILLAND, inst.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — Examens du brevet primaire. Les examens du brevet primaire auront lieu, pour les instituteurs, à Porrentruy, les 9, 10 et 11 mars, pour les épreuves orales.

Les examens pour les institutrices auront lieu à Delémont, les 13, 14 et 15 mars, pour les épreuves écrites, et les 27 et 28 mars, pour les épreuves orales.

Les promotions et examens d'admission sont fixés, pour l'école normale de Porrentruy, aux 21, 22 et 23 mars et, pour l'école normale des institutrices, à Delémont, aux 3, 4 et 5 avril.

Mlle Bertha Suter, maîtresse à l'Ecole normale de Delémont, a donné sa démission. Sa place sera mise au concours, avec terme d'inscription jusqu'au 15 février. La commission des Ecoles normales a adressé des remerciements à cette excellente institutrice pour la manière distinguée dont elle a rempli ses fonctions pendant les treize années qu'elle a passées dans l'établissement. H. G.

VAUD. — A. Lugrin. Nous avons le regret d'apprendre le décès, survenu à l'âge de 81 ans, de M. A. Lugrin, le doyen des instituteurs lausannois.

Né au Lieu, en 1818, A. Lugrin obtint son brevet de régent en 1841. Il avait déjà rempli, auparavant, les postes du Lieu, de Vuilleus-le-Château et des Charbonnières. Il fut ensuite successivement régent à Baulmes, Lignerolles, Trélex et Begnins. En 1868, il fut appelé à Lausanne où il resta en fonctions jusqu'au 12 avril 1889. Agé de 71 ans, M. A. Lugrin prit, à cette date, une retraite bien méritée. La Municipalité de Lausanne lui offrit, comme témoignage de reconnaissance, une très belle pièce d'argenterie.

D'un caractère affable et conciliant, le défunt était très aimé de ses collègues et exerça sur eux une excellente influence. Il laisse le souvenir d'un instituteur consciencieux et capable.

M. Marc Hochat, instituteur à l'Ecole libre des Terreaux, à Lausanne, vient de donner sa démission après plus de vingt années d'enseignement.

M^{me} Testaz-Cransaz a été nommée maîtresse de repassage à l'école professionnelle de Lausanne. — M. Fatio, maître serrurier, a été appelé à remplacer M. Martinet, démissionnaire pour cause d'incompatibilité de fonctions, comme membre de la commission scolaire de cette ville.

Plusieurs journaux politiques du canton ont annoncé, il y a quelques jours, que le corps enseignant du district de Morges avait nommé un comité pour s'occuper de l'augmentation du traitement des instituteurs et institutrices primaires. Nous pouvons déclarer que cette information n'est pas exacte. La Conférence de Villars sous Yens a simplement mis la question à l'étude et les résultats de celle-ci seront transmis au Comité cantonal de la Société pédagogique vandoise. Nous rappelons à nos collègues que ce Comité s'occupe activement de la question. Nous les rendons en outre attentifs aux graves inconvénients que peuvent présenter des communications sur ce sujet à la presse politique du canton.

Payerne. — Reine Berthe, juin 1899. La Section de presse et réclame a fait confectionner des cartes postales qui sont en vente dès ce jour au prix de 10 centimes. Ces cartes, sortant des ateliers de la maison Corbaz & C^{ie} de Lausanne, sont d'un bel effet et d'une exécution parfaite. Les sujets en sont tirés des tableaux des peintres Anker et Logardon. Nous engageons vivement nos lecteurs et les libraires à s'en procurer, car ces cartes, au dire des connaisseurs, sont de vraies peintures.

Pour les demandes en gros, s'adresser à M. Jules Comte, à Payerne.

Remise aux vendeurs.

— **Assemblée des délégués de la Société pédagogique vandoise.** Les délégués de la Société pédagogique sont convoqués en assemblée ordinaire pour le 4 février prochain, à Lausanne, avec l'ordre du jour suivant : 1^{er} Rapport du comité sur l'exercice écoulé; 2^o Nomination de la commission de vérification des comptes; 3^o Sujets à mettre à l'étude pour les conférences de district et la réunion d'Yverdon; 4^o Caisse de secours; 5^o Cotisation de 1899; 6^o Propositions individuelles. — Nous donnerons un compte rendu de cette réunion.

Le comité de la Société pédagogique vandoise a souscrit la somme de 50 fr. pour l'achat du « Déluge » de notre grand peintre vandois Gleyre.

Nous prions nos collègues qui ne nous ont pas encore retournés le questionnaire qu'ils ont reçu à propos des conférences de cercles, de le faire au plus tôt. Nous comptons sur eux.

E. SAVAAT.

FRIBOURG. — M. Brunhes, professeur de géographie à l'Université de Fribourg, vient de faire un séjour à Rome pour tâcher de mener à bien la fondation à Fribourg de l'Ecole normale congréganiste rêvée par une religieuse française, M^{me} Marie du Sacré-Cœur.

ZÜRICH. — Un cours spécial de dix semaines pour la formation de maîtres des classes d'enfants arriérés ou dégénérés commencera à Zurich le 24 avril prochain. Il est organisé par les soins de la Commission scolaire centrale (Zentral-schulpflege) et comporte un programme théorique et pratique des mieux ordonnés. Le nombre des participants (instituteurs et institutrices) est limité à 12. Les cours seront donnés par une dizaine de professeurs. Ils seront placés sous la direction de M. Fislér, dont la compétence en ces matières est reconnue. Nos félicitations aux autorités scolaires zuricoises pour l'intelligente initiative qu'elles viennent de prendre! Il est vivement à désirer que les cantons de la Suisse ro-

mande déléguent quelques spécialistes à Zurich, afin que ces cours normaux puissent être répétés plus tard dans d'autres villes de la Suisse. C'est le premier pas fait vers la création d'une école normale pour former les instituteurs et les institutrices d'enfants anormaux dans notre pays.

— On assure que l'édition nouvelle et complète des œuvres de Pestalozzi publiée par L.-W. Seyffarth, à Liegnitz, n'a recueilli en Suisse que 45 souscriptions. C'est peu pour le pays qui a donné le jour à Pestalozzi et qui le revendique comme sien.

Revue des journaux.

Vient de paraître : *Le Grec, le Latin et l'Enseignement secondaire moderne*, par C. Honyvet, ancien député, Paris, Librairie Maréq Aîné, 1899, Prix 3 fr.

Ce livre, bien que venant, après les conférences de Jules Lemaître et Bonvalot peut être considéré comme entièrement nouveau. Il résume tout ce qui a été écrit pour et contre dans la grande lutte entre classiques et modernes. L'auteur, qui est un lettré et un latiniste, remplit sans préjugés et avec la plus grande impartialité le rôle de rapporteur et de juge entre les diverses opinions.

Son point de départ est que nous ne sommes ni des Grecs ni des Romains, vivant il y a deux mille ans, ni des gens du moyen âge ou des siècles derniers, que nous sommes des hommes bientôt du XX^e siècle. — Qu'il nous faut un enseignement approprié aux besoins de notre époque, afin de former « des hommes » et de pouvoir, ainsi sans peine d'une déchéance complète, soutenir la lutte pour la vie avec les nations étrangères. — Il pense, comme MM. Lemaître et Bonvalot, que cette question de l'enseignement public, est de toutes les questions sociales et politiques la plus importante, et qu'il n'est permis à personne de s'en désintéresser.

M. Honyvet n'est pas l'ennemi des langues mortes. Il importe au contraire à la nation d'avoir des latinistes et des hellénistes de premier ordre et de n'être pas à ce point de vue inférieure à l'Angleterre ou à l'Allemagne.

Dans l'enseignement secondaire, les langues mortes ont pu avoir leur utilité, alors qu'elles répondaient aux besoins d'une époque. Aujourd'hui, dans l'hypothèse où on le pourrait, le grec et le latin auraient encore certains avantages, mais ces avantages exagérés ne vaudraient jamais les huit ou dix ans de jeunesse qu'il leur faut consacrer, alors qu'une foule d'autres connaissances s'imposent comme une nécessité absolue.

L'auteur est partisan de l'enseignement secondaire moderne qui remplace les langues mortes par deux langues vivantes, et fait aux sciences la part à laquelle elles ont droit. Il démontre, avec pièces et témoignages à l'appui, que l'enseignement moderne, tout en répondant à des nécessités impérieuses, peut donner au moins une aussi haute culture intellectuelle que l'enseignement classique, et qu'il a l'avantage d'être utile.

Néanmoins, il ne demande pas la mort de l'enseignement classique. Respectueux de la liberté d'autrui, il ne s'oppose pas à ce que ceux qui voudront apprendre du grec et du latin, puissent le faire comme par le passé et mieux si cela est possible. — Il ne demande pour l'enseignement moderne aucune préférence, aucun privilège. — Il demande pour les deux enseignements rivaux la même égalité de traitement, comme ils ont déjà la même organisation, les mêmes classes, les mêmes grades, et chacun son baccalauréat.

En définitive, M. Honyvet ne réclame qu'une chose « l'égalité de sanction » et il regarde comme une injustice révoltante, qu'un seul des deux enseignements puisse donner accès aux écoles de droit et de médecine à l'exclusion de l'autre. C'est forcer le choix des parents, qui, ignorant quelle pourra être plus tard la vo-

cation d'un enfant, le placent dans l'enseignement qui conduit à tout. C'est par un moyen détourné l'autre enseignement.

C'est sur le seul point « l'égalité de sanction, » que l'on doit concentrer tous les efforts. — Tout est là. — Tous doivent marcher d'accord vers ce but unique, et éviter de tirer chacun de son côté.

Le livre de M. Bouvyet s'adresse aux pères de famille préoccupés de l'instruction qu'ils doivent donner à leurs enfants — aux professeurs de l'enseignement classique et de l'enseignement moderne — et à tous ceux qui s'intéressent à cette question capitale et importante entre toutes de l'enseignement national, duquel dépend l'avenir du pays.

Il permet à chacun de juger par lui-même sur pièces à l'appui.

Le problème de l'enseignement secondaire, par M. Eugène Lantilhac. Petit livre vibrant, à lire. Sous ce titre, M. Lantilhac réunit deux séries d'articles : les uns, publiés dans la *Revue bleue* et la *Revue pédagogique*, en 1891, avaient pour but de plaider la nécessité et l'utilité de l'enseignement classique moderne que le conseil supérieur instituait à la même époque. La seconde série, publiée dans le *Journal*, répond à la vigoureuse attaque de M. Jules Lemaitre. Non seulement très renseigné, mais très ardent, avec toutes les ressources d'une érudition immense, et aussi toutes les vivacités souples d'une escrime courtoise, M. Lantilhac combat donc, dans la première partie, les défiances des classiques, et, dans la seconde, les imprudences des modernes.

L'éducation physique, M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, vient d'aviser les inspecteurs d'académie du ressort que l'administration supérieure avait décidé, sur la demande de la commission de l'éducation physique de la jeunesse, de procéder à une enquête sur l'organisation de l'éducation physique dans les établissements d'instruction publique. A cet effet, la commission a adressé un questionnaire dont voici les parties essentielles :

Existe-t-il dans votre établissement une association d'élèves pratiquant les exercices physiques ? Son nom ? Le nombre de ses membres ? S'il n'en existe pas, quelles en sont les raisons ? Comment l'association s'est-elle créée et organisée ? Par l'initiative des élèves ou par celle des chefs, professeurs ou répétiteurs de l'établissement ?

Quels sont, parmi les exercices ci-dessous énumérés, ceux qu'elle pratique : courses à pied ; sauts ; vélocipédie ; football rugby ; football association ; cricket ; hockey ; gourlet ; lawn-tennis ; longue paume ; escrime ; aviron ; natation ?

Pratique-t-elle d'autres jeux, lesquels ? Possède-t-elle des terrains de jeux, soit dans l'établissement, soit en dehors ?

M. Gréard prie les inspecteurs de faire parvenir cette circulaire aux directeurs de l'école normale et des écoles primaires supérieures de leur département.

Les nouveaux éléments. — Depuis un an, on a trouvé six corps nouveaux : le krypton, le néon, le métargon, le coronium, le polonium et l'éthérion. Les trois premiers éléments ont été découverts par M. W. Ramsay qui, en 1895, en collaboration avec lord Rayleigh, avait trouvé l'argon dans l'azote de l'air. C'est dans l'argon primitivement obtenu qu'il avait pu isoler le krypton, le néon et le métargon, au moyen de l'air liquide. Le polonium, que l'on n'a pas encore réussi à isoler, paraît semblable au bismuth, quant aux propriétés chimiques. Le coronium est un corps que le spectroscope nous a révélé dans l'atmosphère solaire. Enfin, l'éthérion est le nom donné par l'électricien Brush à un élément qu'il croit avoir trouvé dans l'atmosphère terrestre, et qui est absorbé, puis dégagé par le verre chauffé dans le vide.

Les « Pensées » de l'ÉDUCATEUR

Va où tu voudras, tu y trouveras ta conscience.

DIDEROT.

PARTIE PRATIQUE

LECON DE CHOSES

Degré inférieur.

Trois rongeurs.

3. L'écureuil.

INTRODUCTION. — Il ne peut être question d'apporter en classe une de ces cages à tambour dans laquelle un pauvre captif tourne sans fin ; car c'est là une cruauté qu'il faut sévèrement blâmer. Il faudra se contenter d'un écureuil empoilé ou d'une bonne gravure. Mais une étude avec ces moyens serait froide et morte si elle n'était précédée et préparée par de nombreuses observations individuelles. Dans une de ses petites promenades à travers la forêt, la classe aura peut-être la bonne fortune d'admirer et de suivre les gracieux ébats d'un écureuil, occasion rare qu'il ne faudra pas manquer de mettre à profit. Le maître surveillera ainsi les enfants à étudier individuellement les petits habitants de la forêt. Ils recueilleront une moisson d'observations, quelques-unes très neuves, comme les enfants seuls savent en trouver, et qui apporteront beaucoup de vie et de couleur à la leçon méthodique¹.

OBSERVATIONS

1. Vous avez vu un écureuil grimper aux arbres ? Et vous avez sans doute suivi sa facilité et son adresse : il grimpe avec une telle rapidité qu'en un instant il est au sommet d'un grand sapin. Vous, les garçons, comment faites-vous pour monter sur un jeune hêtre ? L'écureuil s'y prend-il comme vous ? A-t-il besoin de saisir les branches et de s'en servir comme d'échelons ? Peut-il entourer l'arbre avec ses membres, comme vous le faites avec vos bras, et serrer le tronc entre ses jambes de derrière entrecroisées ? Comment s'y prend-il alors ? Il s'efforce bien aussi d'embrasser le tronc autant qu'il peut, mais ses membres sont trop petits : il lui faudrait ?... de bons crochets bien pointus, qu'il puisse enfoncer dans l'écorce. Il les a, voyez ces ongles, longs et aigus, grâce auxquels il peut se cramponner des quatre pattes si fortement qu'il serait difficile de lui faire lâcher prise. Notre écureuil n'attend pas d'ailleurs que quelqu'un s'approche, il prend un petit élan, s'accroche plus haut, s'élance de nouveau et ainsi de suite ; mais ses bonds sont si rapides qu'on ne s'aperçoit pas de ces deux mouvements, et n'entend le bruit assez fort que les griffes font en déchirant l'écorce, on croirait qu'il glisse simplement le long de l'arbre. — Quel excellent poseur de fils téléphoniques l'écureuil ferait : une agilité incomparable et des crampons naturels ! — Continuons à le suivre sur son arbre. Arrivé au sommet, il s'élance sur une branche transversale. La branche est étroite, elle est flexible, les griffes pointues ne vont plus suffire pour maintenir l'équilibre ; il faudrait la des mains. Voyons si les pattes sont bien propres à la tâche qui leur est confiée. Toutes ont cinq doigts, qui peuvent s'écarter assez sensiblement, et si vous examinez les pattes antérieures vous verrez que le premier doigt ressemble un peu à un ponce. Tout cela ne vaut pas votre main, ce n'est encore qu'un essai ; mais avec les griffes c'est tout ce qu'il faut. La branche flexible tremble, mais l'écureuil n'a pas peur, d'ailleurs il ne s'y arrête pas, et en trois bonds il se trouve à l'extrémité. Là, pour atteindre un arbre voisin, il fait sauter. Le rameau se ploie sous l'élan, se redresse aussitôt comme un ressort, et augmente l'impulsion ; et l'écureuil, ouvrant sa queue, étalant sa queue, va s'accrocher à la branche qu'il a choisie du regard un peu en dessous de lui. Il l'atteint, s'y cramponne avec force, pour résister au balancement, et court avec rapidité vers le tronc de l'arbre.

¹ Le maître pourra indiquer les recherches à faire par quelques questions : *Si vous étiez un écureuil, que feriez-vous pour vous abriter, pour vous nourrir, etc. ?*

I. *L'écureuil est un grimpeur accompli, grâce à la perfection de ses pattes-mains et de ses griffes. Le peau extensible de son ventre et une queue touffue lui permettent, sans pelotes élastiques, de rivaliser avec le chat pour le saut.*

II. *Joyeuse vie dans la forêt. Croyez-vous que l'écureuil échangerait sa maison aux vastes lambris avec le grenier de la souris, ou l'écurie du lapin ? Comme les grandes boîtes carrées que nous habitons lui paraîtraient petites, étouffantes et tristes, en comparaison des grands bois, avec leurs troncs et leurs branches flexibles qui invitent aux grimperies folles, avec son air pur et ses cachettes enfouies ! Point de limites à ses ébats ; point de murs, ni de barrières. Liberté complète dans la grande nature. Quoi de meilleur et de plus beau pour un écureuil ?*

III. *L'écureuil n'a pas été créé pour vivre en cage dans nos demeures ; c'est dans la forêt qu'il faut aller l'admirer.*

III. Mais, après les jours ensoleillés, l'hiver viendra, avec ses bourrasques de neige. Plus de fruits, plus de bourgeons tendres, plus de cônes et de noisettes aux amandes savoureuses. L'écureuil le sait, et il ne sera pas pris au dépourvu ; il a profité des belles journées d'été pour se construire une petite demeure avec... des branches entrelacées, pour arrêter la pluie... un petit toit conique et à l'intérieur, un bon matelas de mousse ; voilà tout ce qu'il faut pour passer les mauvais jours. S'il y a dans le voisinage quelque vieux arbre creux, ou quelque trou entre deux racines, ou encore un vieux nid de pie, tant mieux, la maisonnette sera toute trouvée.

III. *L'écureuil, ne profitant pas, comme le lapin et la souris, de nos demeures est obligé de pourvoir lui-même à son logement. Il se fait architecte.*

IV. Mais il ne suffit pas d'être à l'abri et au chaud ; il faut manger, même en hiver. Comment notre petit constructeur trouvera-t-il à vivre dans la forêt dépourvue ? — Dieu y a pourvu. Il lui a donné une science que n'ont pas les animaux domestiques, habitués à trouver chaque jour dans leur creche tout ce qu'il leur faut. Quand la table est abondamment servie, en automne, l'écureuil se met à amasser des provisions. La souris est toujours assurée de trouver un grenier rempli — avec une trappe au fond, il est vrai — l'écureuil, crée, lui-même, ses greniers. Tout lui est bon pour cela : les fentes des arbres, les trous des vieux troncs, un creux sous un buisson, bourré de feuilles sèches, un de ses nids, voilà ses chambres à provisions. D'ailleurs, quand on reste tout le jour pelotonné sur son matelas, l'estomac se montre peu exigeant. « Qui dort dîne », dit le proverbe.

IV. *Instinct des provisions. — Ne se retrouve pas chez les animaux domestiques.*

Note. — D'autres côtés de la vie de l'écureuil pourront encore être développés ; mais ce que les élèves ne peuvent pas trouver, par eux-mêmes ou avec l'aide du maître, doit être laissé de côté. Quant à la description pure et simple de l'animal, elle ne vaut en général que par les idées et les rapports qu'elle évoque.

Comparaisons et associations. — Les camarades de l'écureuil dans la forêt.

Applications. — Définition du mot écureuil, qui est à lui seul tout un tableau : celui qui s'embrasse avec sa queue. Exercices de langue.

Degré intermédiaire.

Le même sujet peut être pris avec les élèves de ce degré. — Morceau de lecture dans Riez. — Fable : L'écureuil et le rat.

Degré supérieur.

Les rongeurs.

P. RENCHOZ.

Degré intermédiaire.

Permutations.

Lettre d'un père à son fils. ¹

Mon cher enfant,

Je suis bien aise que ta santé soit toujours bonne, et que tu sois heureux dans l'école où je t'ai placé, mais je regrette que tu n'aies pas mérité cette fois un meilleur bulletin. J'ai honte que tu sois si faible en arithmétique et que ton écriture soit si mauvaise; il faut que désormais tes notes soient meilleures pour ces deux branches. Il faut également que tu aies la note la plus haute pour la conduite, car je suis fâché que ton babillage ait empêché de recevoir la note très bien. Heureusement tu as fait des progrès en histoire et en géographie; ta mère et moi sommes heureux que ton maître soit content de ton application dans ces branches, et nous désirons qu'il le soit bientôt à tous égards.

Mon cher enfant, je regrette que ma lettre soit un peu sévère. Encourage-toi, donne-toi de la peine afin que j'aie bientôt le plaisir de t'adresser une lettre plus agréable que celle-ci.

Ton père qui t'aime.

Réponse.

Mon cher papa²,

Je suis bien fâché³ que mon dernier bulletin t'ait causé du chagrin, et que tu doives m'adresser des reproches. Je mérite que tu me réprimandes sévèrement, et je désire que ce soit pour la dernière fois. Tu as bien raison, papa; il faut que je reçoive désormais la note la plus haute pour la conduite, et, pour cela, il faut que je perde la mauvaise habitude de babiller pendant les leçons. Tu as raison aussi en demandant que j'aie de meilleures notes pour l'arithmétique et l'écriture. Il faudra que je me donne beaucoup de peine pour ces deux branches; alors il sera possible que je réussisse à mieux écrire et à mieux calculer, et que je reçoive bientôt un meilleur bulletin.

Adieu, mon cher papa, pardonne-moi encore cette fois mon peu de zèle, et sois sûr que je ne le donnerai plus de raison de me réprimander.

Ton fils affectionné.

Où je bâtirais ma maison.

⁴ Si j'étais riche, je ne bâtirais pas un palais superbe dans une ville grande et bruyante. Je préférerais la campagne et je choiserais un endroit tranquille où j'habiterais mon séjour. Ma maison ne serait pas grande, mais agréable. Devant mon humble maisonnette j'aurais un grand jardin et plus loin un verger. Je réunirais les fleurs de toutes les saisons dans mon jardin et il fleurirait toute l'année. Je planterais dans mon verger tous les arbres fruitiers de notre pays et ces arbres fourniraient bientôt beaucoup de fruits. Si cela était possible, je bâtirais aussi une écurie où j'aurais une paire de beaux chevaux, quelques belles vaches, des moutons, etc. J'aurais aussi une basse-cour et je la remplirais de coqs, de poules, d'oies et de canards. Ne pensez-vous pas, mes amis, que je mènerais ainsi une vie bien agréable?

B. QUAYZIN.

(Bandera et Reinhard, Grammaire, Schenck, Francke et Cie., Bern.)

¹ à ses fils.

² Mes chers parents! Je suis, etc.

³ Mon cher papa! Nous sommes, etc.

⁴ Si nous étions.

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE PAR LA LECTURE

I. La vraie charité¹.

Il ne s'agit point d'épuiser sa bourse et de verser l'argent à pleines mains ; je n'ai jamais vu que l'argent fit aimer personne. Il ne faut point être avare et dur, ni plaindre la misère qu'on peut soulager ; mais vous aurez beau ouvrir vos coffres, si vous n'ouvrez aussi votre cœur, celui des autres vous restera toujours fermé. C'est votre temps, ce sont vos soins, vos affections, c'est vous-même qu'il faut donner, car, quoique vous puissiez faire, on sent toujours que votre argent n'est point vous. Il y a des témoignages d'intérêt et de bienveillance qui font plus d'effet et sont réellement plus utiles que tous les dons. Combien de malheureux, de malades ont plus besoin de consolations que d'aumônes ! Combien d'opprimés à qui la protection sert plus que l'argent ! Raccommodez les gens qui se brouillent, prévenez les procès, portez les enfants au devoir, les pères à l'indulgence, empêchez les vexations, employez, prodiguez le crédit en faveur du faible à qui on refuse justice et que le puissant accable. Déclarez-vous hautement le protecteur des malheureux. Soyez juste, humain, bienfaisant. Ne faites pas seulement l'aumône, faites la charité ; les œuvres de la miséricorde soulagent plus de maux que l'argent ; aimez les autres et ils vous aimeront ; serrez-les et ils vous serviront ; soyez leur père, et ils seront vos enfants.

J.-J. Rousseau.

QUESTIONNAIRE

I. Résumez en quelques mots ce que vous venez de lire.

La charité, la première des vertus, n'est pas simplement une affaire d'aumônes, d'argent donné à l'indigent ; c'est bien mieux que cela. C'est notre cœur ému qui partage toutes les peines de celui qui souffre, sentiment qui nous porte à les soulager. La vraie charité, c'est l'amour pour tous nos semblables, quels qu'ils soient ; c'est le don de soi-même et non pas seulement celui de son argent, don que l'intérêt, la vanité, l'orgueil conseillent souvent à l'homme et que la charité repousse alors.

II. Quel genre de propositions renferme la première partie du morceau, jusqu'à *Combien de malheureux*, au point de vue de la forme de la pensée ?

— Des propositions négatives et quelques affirmatives.

III. Et depuis *Raccommodez les gens* ?

— Des propositions impératives en grande majorité.

IV. Que dites-vous de la construction de cette phrase au point de vue de l'analyse logique : *Les œuvres de la miséricorde soulagent plus de maux que l'argent* ?

— Elle est composée de deux propositions ; la principale : *les œuvres de la miséricorde soulagent plus de maux*, et la secondaire complétive : *que l'argent*. Celle-ci est de plus elliptique : *que l'argent...* n'en soulage. C'est le cas de toutes les comparaisons : *il est aussi plus, moins... habile que vous* (êtes habile). — *Je pense comme vous pensez*.

V. Qu'est-ce que ce mot *beau* dans *vous aurez beau ouvrir vos coffres* ?

— C'est un gallicisme, et, comme tel, ne peut se traduire littéralement dans d'autres langues.

VI. Que dites-vous de ces expressions : *ouvrir votre cœur*, *ouvrir votre coffre* ?

— La première est prise dans le sens figuré, et la seconde dans le sens propre.

VII. Pourriez-vous citer, dans ce morceau, des mots, des expressions prises dans un sens particulier, en dehors du sens ordinaire ?

¹ Extrait du *Livre de lecture à l'usage des écoles primaires, degré supérieur*, par Louis Dapraz et Emile Bonjean, pages 270 et 271.

— Verser l'argent à pleines mains, pour donner abondamment, sans calculer ; c'est vous-même qu'il faut donner, pour : se préparer à tous les sacrifices qu'exige la vraie charité ; raccommodez les gens pour : rétablissez la paix ; porter les enfants au devoir pour : les engager, les exciter à faire, à aimer leur devoir.

VIII. Qu'avez-vous à dire sur le mot *fit* dans cette phrase : *Je n'ai jamais vu que l'argent fit aimer personne* ?

— C'est l'imparfait du subjonctif du verbe *faire*, en conséquence il doit s'écrire avec un circonflexe sur l'i. On dirait au pluriel : *Je n'ai jamais vu que les richesses fissent aimer personne*, et non *fèrent*, le passé défini.

IX. Qu'avez-vous à remarquer sur le mot *quoique* dans la phrase : *quoique vous puissiez faire, on sent toujours que votre argent n'est point vous* ?

— Il est incorrectement écrit, car il doit l'être ici en deux mots : *quoi que* ; *quoi*, employé ici pour *quelques choses*, *quelles que soient les choses*, est pronom conjonctif ; *quoique*, en un mot, est conjonction et remplit un rôle tout différent ; il signifie *bien que*, *lors même que* : *il viendra quoiqu'il pleuve*, *lors même qu'il pleut*.

X. Qu'est-ce que *s'agit* dans *il ne s'agit point* ?

— C'est le verbe impersonnel (ou unipersonnel) négatif *s'agit*, forme pronominale, à la première personne du singulier du présent de l'affirmatif. Ce verbe peut être neutre : les hommes *agissent* mal ; il *agit* en vaillant soldat.

XI. D'où vient le mot de *bienveillance* ?

— Il est composé de *bien* pour *bon*, et de *veillance* qui vient de *veillant*, antrefois participe présent du verbe *vouloir*. Montrer de la *bienveillance* envers quelqu'un, c'est user de bon vouloir à son égard, lui vouloir du bien.

XII. Quelle est l'origine du mot *don* ?

— C'est le substantif du verbe *donner*.

XIII. Quels sont les mots de la famille de *don* ?

— *Donateur*, *donatrice*, *donation*, *donataire* qui ne prennent qu'un *n*.

XIV. Donner des synonymes et des homonymes de *don*.

— Synonymes : *présent*, *cadeau*, *offrande*. Homonymes *Don*, fleuve de Russie ; *dont*, pronom relatif.

XV. Qu'est-ce que ce mot *pleines* dans *verser l'argent à pleines mains* ?

— C'est le féminin pluriel de l'adjectif qualificatif *plein*. Il ne faut pas le confondre avec *plaine*, pays plat et bas, dérivé de *plain*, plat, uni, mot que l'on retrouve dans *plain-pied*, *plain-chant*, *hugue plain*, uni, par opposition au linge ouvré, ou *damassé*.

XVI. Donnez les mots de la famille de *plein*.

— *Plein*, nom commun : les *pleins* de l'écriture, le *plein* de la lune, *pleinement*, *plénitude*, *plénier*. Il entre sous la forme *plén* dans la composition du mot *plénipotentiaire*, qui a des pleins pouvoirs : *ministre plénipotentiaire*.

XVII. Donnez les synonymes de *peinations*.

— *Tourments*, *injustices*, *tracasseries*, *grossièretés*.

XVIII. Donnez les mots de la famille de *peine*.

— *Peiner*, verbe signifiant avoir du chagrin, être ennuyé ; se donner beaucoup de *peine* ; *peiner au travail* ; *peiné*, adjectif, ennuyé, chagriné ; *pénible*, qui cause de la peine, qui est difficile ; le son *e* s'écrit *é* : *péniblement*.

XIX. Indiquez des synonymes de *peine*.

— *Souffrance*, *ennui*, *chagrin*, *tourments*, *fatigue*, *épreuves*, etc.

XX. Connaissez-vous des homonymes de *peine* ?

— *Pêne*, nom commun masculin, partie de la serrure que la clef fait mouvoir pour ouvrir et fermer la porte.

XXI. Expliquez l'orthographe de *quels qu'ils soient* dans : *nos semblables quels qu'ils soient*.

— *Quels* est ici adjectif indéfini ; placé devant le verbe (les verbes *être, pouvoir* et *devoir*) il s'accorde avec le nom ou le pronom qui le suit, ici *ils*, nos semblables, masculin pluriel ; *que* est conjonction.

XXII. Que dites-vous du style dans lequel est écrit ce morceau ?

— Il a beaucoup de naturel uni à non moins de clarté, de concision et de force. L'auteur va directement au but sans circonlocutions ; il ne fait pas de phrases, aussi la vérité de sa morale jaillit-elle avec plus d'éclat et parle-t-elle plus vivement au cœur et à l'intelligence.

A. CLÉMENT-ROCHAT.

DICTÉES

L'Espérance.

Il est dans le ciel une puissance divine, compagne assidue de la religion et de la vertu ; elle nous aide à supporter les peines et les ennuis de la vie, s'embarque avec nous pour nous montrer l'entrée du port dans les tempêtes, la planche du salut dans les naufrages, également douce et secourable aux voyageurs célèbres, aux passagers inconnus. Quoiqu'elle ait les yeux couverts d'un bandeau, ses regards pénètrent l'avenir ; quelquefois elle tient des fleurs naissantes dans sa main, quelquefois, une coupe pleine d'une liqueur enchanteresse ; rien n'est égal au charme de sa voix, à la grâce de son sourire ; plus on approche des frontières de la vie, plus elle se montre pure et brillante aux mortels consolés. La Foi et la Charité lui disent : « Ma sœur », et elle se nomme l'Espérance.

Communiqué par A. BOULIER.

CHATEAUBRIAND.

Degré supérieur.

Conseils.

Il y a toujours un remède au chagrin présent. Tant que *tu souffres, espère*. Le plus grand bonheur de l'homme, c'est l'espérance. *Qu'est-ce que la douleur ? C'est un labyrinthe obscur, dans lequel Dieu conduit l'homme pour qu'il fasse l'épreuve de la vie, pour que le méchant reconnaisse les fautes qu'il a commises et les répare, pour que le bon apprenne à goûter le calme que donne la vertu.* Chaque fois que tu voudras le décider à faire *quelque entreprise, lève les yeux au ciel, prie Dieu de bénir ton projet, et, après, si tu reconnais la honte de son œuvre, accomplis-la.* Reste pur, ô mon enfant, pur de toute faute et de tout mauvais esprit, pur comme le lis, comme la colombe sur les rameaux. Reste bon et vertueux, pour que Dieu aille à abaisser ses regards vers toi. *Tu n'arrives pas à la violette la goutte de rosée ou brille le rayon de soleil ; tu n'arrives pas à l'abeille la plante d'où elle tire son miel ; garde-toi d'envier à l'homme le bien qu'il possède.*

Communiqué par A. BOULIER.

INSTRUCTION CIVIQUE.

Enseignement ingrat, tous le savent. Y a-t-il un moyen de le mettre à la portée des élèves et de le rendre intéressant ? Oui, dans la majorité des cas.

Il est vrai qu'au premier abord, rien ne semble parler au souvenir de l'enfant, il n'est pas capable, croyons-nous, d'inventer les embryons d'une constitution ou d'une loi. Il est comme un peuple à son origine — à son enfance — il vit sans avoir besoin de réglementer ses actes ; les droits que la patrie lui confère, il ne les comprend pas.

Et bien, il faudra lui faire connaître le civisme surtout par des comparaisons. Au fond, l'enseignement sera double : il comprendra une première partie, à

première vue étrangère à la leçon, qui sera judicieusement choisie, dans les journaux, l'histoire, la vie quotidienne, et qui servira à faire comprendre à l'enfant, très simplement et très vite, des notions qui sans cela ne lui diraient rien.

Je ne crois pas que pour toutes les questions civiques nous puissions agir de même; mais enfin, nous devons chercher à faciliter le plus possible l'étude de ces notions auxquelles l'élève mord avec peine et qui lui seront pourtant d'une utilité incontestable, devenu citoyen.

Nous allons étudier l'égalité devant la loi.

Dans notre histoire nationale du moyen âge, nous pourrions tirer une foule de faits servant à la comparaison : les exactions nombreuses de la féodalité, dans les Grisons, dans les Waldstaetten, etc. Mais la presse nous apporte bien souvent des récits qui, plus près de nous, ont plus de saveur.

En Autriche, dernièrement, un officier entra dans un hôtel avec six dragons. Ils demandent des chambres. L'hôtelier répond qu'elles sont toutes louées. L'officier persiste, l'hôte aussi. Enfin le soldat veut user de la force et menace de son sabre son interlocuteur qui s'enfuit dans la rue, frappé, insulté, attaqué par sept hommes armés jusqu'aux dents.

Las de sa poursuite, l'officier revient à l'hôtel, *x* veut enfoncer une porte, mais le père du propriétaire, vénérable vieillard, lui fait remarquer son incendiaire. L'officier féroce l'assomme d'un coup de son sabre déjà rouge du sang du fils. La foule arriva : les soldats se retirèrent et ne furent pas poursuivis par la justice.

L'enfant saura trouver tout ce qu'il *x* a d'odieux dans ce fait.

En Suisse, un lieutenant, en garnison à Savatan, trouva des jumelles. Leur propriétaire les lui reclama, mais il ne put les retrouver. Traduit en tribunal militaire, l'officier dut rendre les jumelles et subir de la prison.

Un soldat avait volé à un camarade la somme de quatre francs. Il fut condamné à six mois de prison.

On fera observer que, en Suisse, on punit autant le soldat que l'officier, tandis qu'en Autriche, si l'acte brutal eût été commis par un civil, celui-ci eût été emprisonné sur le champ. Et de là le principe de l'égalité est vite trouvé.

Le même récit peut servir à faire découvrir l'idée de l'inviolabilité du domicile.

De la liberté individuelle.

Les serfs attachés à la glèbe nous fourniront le canevas de nombreuses histoires. Nous rappellerons les fameuses ordonnances de Waldmann.

En Abyssinie, les habitants ne peuvent pas aller d'une ville à une autre sans en demander la permission au roi.

Chez nous, est-ce le même cas? De notre temps, est-ce que cela se passe ainsi?

Il s'agit de chercher et de donner à l'enfant des récits qu'il peut comprendre ou qui font appel à ses souvenirs. Ainsi, l'élève apprendra, en la comparant à d'autres pays, à aimer sa patrie suisse, parce qu'elle nous accorde des droits excellents, dont nous devons être fiers.

Etc., Muxor.

Pardonner sincèrement et de bonne foi, pardonner sans réserves, voilà la plus dure épreuve de la charité.

Vaincre soi-même est la grande victoire :

Chacun chez soi loge ses ennemis.

Point de dégoût, ni de découragement : Si tu viens d'échouer, recommence.

MARC-AURÈLE.

CALCUL

Degré inférieur (2^{me} année).

Le gramme

I^{er} leçon. Étude intuitive.

OBJETS NÉCESSAIRES : Une collection de poids de laiton, de 1 gramme à 1 kilogramme, une balance à plateaux suspendus, oscillant au demi-gramme. S'il le faut, on emprunte ce matériel d'un voisin complaisant.

L'enfant de 8 à 10 ans est allé plusieurs fois dans un magasin faire des achats pour le ménage. Le maître s'informe de la nature de ces achats et de la manière d'en connaître le poids. On parle du *kg.*, du *demi-kg.*, du poids de *100 g.* et du *g.* Ce dernier poids est le plus petit que l'enfant ait vu ; il faut le lui montrer de près, le lui faire tenir, puis le comparer au poids d'objets très légers : une plume d'acier, un bout de crayon, un morceau de gomme à effacer, une pièce de 1 centime, etc. Inutile à ce moment-là de parler de l'origine du *g.* ; cette étude se fera avec celle des mesures de volume.

Montrer et faire passer successivement les poids usuels de 2 g., 5 g., 10 g., 20 g., 50 g. et 100 g. — La collection a 2 poids de 2 g. et 2 poids de 10 g.

Faire indiquer des objets ayant à peu près ces poids-là : vérifier, séance tenante, les suppositions. On verra par exemple que :

une petite enveloppe de lettre	pèse	2 g.
un crayon, la pièce de 1 f.	pèsent chacun	5 g.
une lettre avec son enveloppe : la pièce de 2 fr.	»	10 g.
un numéro de journal	pèse	20 g.
une grosse de plumes	»	50 g.
un fort cahier, une brochure	pèsent	100 g.

EXERCICE ÉCRIT. — Donner par écrit en toutes lettres la série complète des poids usuels de 1 à 100 g. Ex. : Un gramme, deux grammes, etc.

II^{me} leçon. Comment composer un poids quelconque de 1 g. à 20 g. ?

a) *Intuition.* — Quels poids usuels sont nécessaires pour former 3 g. ? — 2 g. + 1 g. — Comment obtient-on 4 g. ? — 2 g. + 2 g. — 5 g. = 5 g. + 1 g. ; 7 g. = 5 g. + 2 g. ; 8 g. = 5 g. + 2 g. + 1 g. ; 9 g. = 5 g. + 2 g. + 2 g. etc. jusqu'à 20 g.

À titre de répétition, un élève dicte un poids exprimé en g. et un camarade le compose immédiatement sous le contrôle de la classe.

b) *Exercice de mémoire.*

20 g. = 10 g. +	15 g. = 10 g. +
10 g. = 5 g. +	17 g. = 10 g. + 5 g. +
5 g. = 2 g. + 2 g.	19 g. = 10 g. + 5 g. + 2 g.

Composer 3 g. — 7 g. — 8 g. — 11 g. — 14 g. — 16 g. — 18 g.

c) *Exercice écrit.* Indiquez la formation des poids suivants : 7 g. — 12 g. — 4 g. — 6 g. — 13 g. — 17 g. — 19 g.

Exemple : 3 g. = 2 g. + 1 g.

III^{me} leçon. Composer les poids de 20 à 100 g.

a) *intuitivement :*

30 g. = 20 g. + 10 g.
40 g. = 20 g. + 10 g. + 10 g.
50 g. = 30 g. + 10 g.
70 g. = 30 g. + 20 g.
80 g. = 30 g. + 20 g. + 10 g.
90 g. = 30 g. + 20 g. + 10 g. + 10 g.

$25\text{ g.} = 20\text{ g.} + 5\text{ g.}$	}	$63\text{ g.} = 50\text{ g.} + 10\text{ g.} + 3\text{ g.} + 1\text{ g.}$
$32\text{ g.} = 20\text{ g.} + 10\text{ g.} + 2\text{ g.}$		$66\text{ g.} = 50\text{ g.} + 10\text{ g.} + 5\text{ g.} + 1\text{ g.}$
$38\text{ g.} = 20\text{ g.} + 10\text{ g.} + 5\text{ g.} + 2\text{ g.} + 1\text{ g.}$		$71\text{ g.} = 50\text{ g.} + 20\text{ g.} + 1\text{ g.}$
$47\text{ g.} = 20\text{ g.} + 10\text{ g.} + 10\text{ g.} + 5\text{ g.} + 2\text{ g.}$		$74\text{ g.} = 50\text{ g.} + 20\text{ g.} + 4\text{ g.} + 1\text{ g.}$
$59\text{ g.} = 50\text{ g.} + 5\text{ g.} + 2\text{ g.} + 2\text{ g.}$		$89\text{ g.} = 50\text{ g.} + 20\text{ g.} + 10\text{ g.} + 5\text{ g.} + 2\text{ g.} + 1\text{ g.}$

b) de mémoire :

$24\text{ g.} =$	$39\text{ g.} =$	$36\text{ g.} =$	$76\text{ g.} =$
$31\text{ g.} =$	$42\text{ g.} =$	$64\text{ g.} =$	$83\text{ g.} =$
$37\text{ g.} =$	$48\text{ g.} =$	$69\text{ g.} =$	$95\text{ g.} =$

c) par écrit. — $26\text{ g.} - 33\text{ g.} - 45\text{ g.} - 51\text{ g.} - 64\text{ g.} - 77\text{ g.} - 89\text{ g.} - 92\text{ g.} - 98\text{ g.}$

Fourième leçon. Soustraire d'un poids de 20 g. à 100 g. un poids de 1. g. à 50 g.

a) *Intuitivement*, en se servant de la balance : on place sur l'un des plateaux des poids représentant le grand nombre; sur l'autre, un ou plusieurs poids représentant le petit nombre; la différence est marquée par les poids à ajouter pour obtenir l'équilibre. Cet exercice intéresse vivement les enfants.

$20\text{ g.} - 10\text{ g.} =$	$100\text{ g.} - 10\text{ g.} =$	$20\text{ g.} - 5\text{ g.} =$	$60\text{ g.} - 30\text{ g.} =$
$30\text{ g.} - 10\text{ g.} =$	$100\text{ g.} - 20\text{ g.} =$	$20\text{ g.} - 15\text{ g.} =$	$60\text{ g.} - 45\text{ g.} =$
$50\text{ g.} - 20\text{ g.} =$	$100\text{ g.} - 30\text{ g.} =$	$30\text{ g.} - 25\text{ g.} =$	$60\text{ g.} - 25\text{ g.} =$
$50\text{ g.} - 30\text{ g.} =$	$100\text{ g.} - 40\text{ g.} =$	$50\text{ g.} - 35\text{ g.} =$	$70\text{ g.} - 35\text{ g.} =$
$50\text{ g.} - 40\text{ g.} =$	$100\text{ g.} - 50\text{ g.} =$	$40\text{ g.} - 25\text{ g.} =$	$80\text{ g.} - 55\text{ g.} =$

b) *Soustractions sans moyens intuitifs* :

$28\text{ g.} - 6\text{ g.} =$	$45\text{ g.} - 15\text{ g.} =$	$50\text{ g.} - 12\text{ g.} =$	$67\text{ g.} - 15\text{ g.} =$
$29\text{ g.} - 5\text{ g.} =$	$48\text{ g.} - 18\text{ g.} =$	$50\text{ g.} - 24\text{ g.} =$	$63\text{ g.} - 24\text{ g.} =$
$34\text{ g.} - 3\text{ g.} =$	$44\text{ g.} - 12\text{ g.} =$	$50\text{ g.} - 27\text{ g.} =$	$66\text{ g.} - 24\text{ g.} =$
$47\text{ g.} - 7\text{ g.} =$	$49\text{ g.} - 16\text{ g.} =$	$50\text{ g.} - 36\text{ g.} =$	$69\text{ g.} - 38\text{ g.} =$

c) par écrit. —

$24 - 7 =$	$27 - 9 =$	$43 - 7 =$	$50 - 17 =$
$23 - 4 =$	$35 - 6 =$	$42 - 8 =$	$63 - 15 =$
$26 - 8 =$	$38 - 9 =$	$53 - 14 =$	$66 - 19 =$
$25 - 9 =$	$41 - 5 =$	$57 - 18 =$	

Cinquième leçon. Multiplication des 10 premiers nombres entre eux (Léves jusqu'à 10).

PROBLÈMES. 1. Un crayon pèse 5 g. Que pèsent 6 crayons ?

2. Un crayon d'ardoise (tonche) pèse 7 g. Quel est le poids de 6 crayons ?

3. Une noix pèse 6 g. Calculez le poids de 8 noix.

4. Une lettre pesant 8 g., quel est le poids d'un paquet de 9 lettres ?

5. Dites le poids de 3 pièces de 1 f. — de 2 pièces de 2 f.

6. Un bouchon de liège pèse 2 g. Que pèsent 7 bouchons ?

7. Une bobine de fil pèse 9 g. Trouvez le poids de 6 bobines.

8. Le poids d'un cheveu de coton est de 10 g. Que pèsent 3 cheveux ?

9. Un dé à coudre pesant 4 g., dites le poids de 8 dé à coudre.

10. Quel est le poids de la liqueur contenue dans 7 petits flacons pouvant en contenir chacun 8 g. ?

EXERCICE ÉCRIT.

$4\text{ g.} \times 7 =$	$8\text{ g.} \times 4 =$	$9\text{ g.} \times 8 =$	$4\text{ g.} \times 7 =$
$6\text{ g.} \times 8 =$	$5\text{ g.} \times 8 =$	$8\text{ g.} \times 7 =$	$7\text{ g.} \times 8 =$
$7\text{ g.} \times 7 =$	$7\text{ g.} \times 9 =$	$9\text{ g.} \times 9 =$	$5\text{ g.} \times 9 =$
$9\text{ g.} \times 5 =$	$6\text{ g.} \times 7 =$	$6\text{ g.} \times 9 =$	

Résumé. Le maître peut donner une V^{me} leçon, sur la division par les 10 premiers nombres, en se basant sur les indications de la V^{me}.

Si l'on n'est pas outillé pour cette étude du g., on peut, moyennant quelques légers changements, étudier de la même manière le franc ou le centime. Les exercices d'application resteront les mêmes.

V. Buisson.

PROBLEMES

Degré intermédiaire.

Nombres entiers et décimaux.

Calcul oral.

- 1^{er} J'ai f. 3.25. Que me manque-t-il pour avoir f. 5 ? *Réponse : f. 1.75.*
- 2^o André se fait couper les cheveux chaque mois et paye f. 0.40. Combien dépense-t-il en une année ? *Réponse : fr. 4.80.*
- 3^o Le père d'André se fait raser tous les samedis. Il paye f. 0.20 chaque fois. Quelle somme cela fait-il au bout de l'année ? (52 samedis). *Réponse : f. 10.40.*
- 4^o Un pigeon coûte f. 1.25. Quel sera le prix de 4 pigeons ? *Réponse : f. 5.*
- 5^o La douzaine d'œufs vaut f. 0.90. Quel sera le prix de 36 œufs ? *Réponse : f. 2.70.*
- 6^o On paye f. 0.35 pour un kilo de pain. Combien pour 3 kilos ? *Réponse : f. 1.05.*
- 7^o On a payé f. 3.50 pour 2 litres de cognac. Que coûte 1 litre ? *Réponse : f. 2.55.*
- 8^o Un ouvrier a gagné f. 15 en 6 jours. Combien par jour ? *Réponse : f. 2.50.*
- 9^o Henri achète 6 gâteaux de f. 0.15. Il donne une pièce de f. 2. Combien lui rendra-t-on ? *Réponse : f. 1.10.*
- 10^o Que coûtent 1000 clous à f. 0.40 le cent ? *Réponse : f. 4.*

Calcul écrit.

- 1^{er} Je paye 3 notes, l'une de f. 25.40, la 2^{me} de f. 19.75 et la 3^{me} de f. 30.15. Que me restera-t-il sur f. 100 ? *Réponse : f. 18.70.*
- 2^o Hector achète 32 gilets pour la somme totale de f. 125. Il revend chaque gilet f. 4.75. Quel est son bénéfice ? *Réponse : f. 27.*
- 3^o En Italie, le simple soldat reçoit f. 0.25 par semaine. Quelle somme cela fait-il au bout de 3 ans ? *Réponse : f. 39.*
- 4^o En France, le simple soldat reçoit f. 0.05 par jour. Combien aura-t-il reçu au bout de 3 ans ? *Réponse : f. 54.75.*
- 5^o En Suisse, le simple soldat reçoit f. 0.80 par jour. Quelle somme recevrait-il en 3 ans ? *Réponse : f. 876.*
- 6^o Combien le soldat suisse reçoit-il par année, 1^{er} de plus que le soldat français, 2^o que le soldat italien ? *Réponse : 1^{er} f. 273.75 ; 2^o f. 279.*
- 7^o Eugène vend 12 lapins au prix de f. 2.75 pièce. Combien avec cette somme peut-il acheter d'agneaux coûtant f. 11 chacun ? *Réponse : 3 agneaux.*
- 8^o Un homme dépense chaque semaine f. 2.65 pour ses plaisirs. Quelle somme cela fait-il au bout de 25 ans ? *Réponse : f. 3445.*
- 9^o Henri gagne f. 1533 par an. Combien par jour ? *Réponse : f. 4.20.*
- 10^o Théodore dépense f. 1.20 par jour pour sa nourriture ; f. 2.25 par semaine pour sa chambre et f. 12.50 par mois pour ses vêtements. Sachant qu'il gagne f. 1000 chaque année, on demande ce qu'il pourra économiser en 4 ans ? *Réponse : f. 1180.*

Degré supérieur.

Règles d'intérêt.

Calcul oral.

- 1^o Quel est l'intérêt annuel de f. 600 au $4\frac{1}{2}\%$? Réponse : f. 27.
- 2^o Quel est l'intérêt de f. 800 au $3\frac{3}{4}\%$ pendant 4 ans ? Réponse : f. 120.
- 3^o Que rapportent f. 1000 placés au 4% pendant 9 mois ? Réponse : f. 36.
- 4^o Que produisent f. 9000 au $2\frac{1}{2}\%$ pendant 5 mois ? Réponse : f. 100.
- 5^o Quel est le capital qui, au 5% , rapporte f. 90 par an ? Réponse : f. 1800.
- 6^o Quel capital, placé au $3\frac{1}{2}\%$, rapporte f. 700 en 3 mois ? Réponse : f. 80,000.
- 7^o A quel taux est placée une somme de f. 2000 qui a rapporté f. 180 en 3 ans ? Réponse : $3\frac{3}{4}\%$.
- 8^o A quel taux est placé un capital de f. 1500 qui a produit f. 270 en 1 an 6 mois ? Réponse : $4\frac{1}{2}\%$.
- 9^o Pendant combien de temps a été placée une somme de f. 3000, qui au 5% a produit f. 155 d'intérêt ? Réponse : 6 mois.
- 10^o Un capital de f. 625 au 4% a rapporté f. 100 d'intérêt. Pendant combien de temps a-t-il été placé ? Réponse : 4 ans.

Calcul écrit.

- 1^o Une personne possède une créance de f. 7250 au 4% . Quel intérêt produit-elle en 3 ans ? Réponse : f. 1450.
- 2^o Quel est l'intérêt de f. 5275 au $3\frac{1}{2}\%$ pendant 6 ans 3 mois ? Réponse : f. 1055.
- 3^o Que rapporte, en 13 jours, un capital de f. 28,800 au $3\frac{3}{4}\%$? (année commerciale). Réponse : f. 39.
- 4^o Un rentier possède une somme de f. 292 000 placée au $3\frac{1}{2}\%$. Quel intérêt retirera-t-il du 13 août au 21 novembre ? (année civile). Réponse : f. 2800.
- 5^o Quel est le capital qui, placé au $3\frac{1}{4}\%$, pendant 8 ans a produit un intérêt de f. 3900 ? Réponse : f. 15,000.
- 6^o Un rentier peut dépenser chaque jour une somme de fr. 75. On demande le montant de sa fortune, sachant qu'elle est placée au $3\frac{3}{4}\%$. Réponse : f. 750,000.
- 7^o Un capital de f. 4096 a produit fr. 512 en 5 ans. A quel taux était-il placé ? Réponse : $2\frac{1}{2}\%$.
- 8^o Je dois une somme de f. 4500 pour laquelle je paye chaque trimestre un intérêt de f. 54. A quel taux cet argent m'a-t-il été prêté ? Réponse : $4\frac{8}{9}\%$.
- 9^o Pendant combien de temps a été placé un capital de f. 14 400 qui, au 5% , a produit un intérêt de f. 1000 ? (année commerciale). Réponse : 1 an, 4 mois, 20 jours.
- 10^o Une somme de f. 18 000 a produit, au $3\frac{1}{4}\%$, un intérêt de f. 625. Pendant combien de temps a-t-elle été placée ? Réponse : 1 an, 1 mois, 10 jours.

F. MEYER.

GYMNASTIQUE

LEÇON TYPE

Exécutée à Montreux, le 22 octobre 1898, à l'occasion de la clôture du cours normal de gymnastique pour jeunes filles.

I. Exercices d'entraînement.

But : Assouplir le corps et le préparer à des mouvements plus violents : décongestionner le cerveau en faisant intervenir dans une plus forte mesure les membres inférieurs.

A) Exercices de marche avec application de pas de danses.

1. Placement sur un rang : faire rectifier la position des pieds, des épaules et de la tête; $\frac{1}{4}$ de tour à droite en sautant; marcher sur place et former la colonne de couples en faisant placer les numéros pairs successivement à la droite des impairs; halte et faire numéroté les couples.

2. Ouvrir et fermer la colonne en faisant :

a) un pas de mazurka et un pas bercé, 2 fois = 12 l.

b) " " " et un pas bercé fléchi, 2 fois = 12 l.

c) " " " et un pas bercé sur les pointes, 2 fois = 12 l.

d) deux pas de mazurka (le 2^e avec un chassé), 2 fois = 12 l.

(Ces exercices se font de côté, le premier rang part du pied gauche, le second rang du pied droit.)

3. Répéter pendant la marche sur la piste les divers exercices mentionnés sous chiffre 2 ci-dessus soit :

a) Les couples font 12 pas en avant avec départ du pied extérieur (le 12^e est un pas fermé) = 12 l. Ensuite, les couples impairs ouvrent et ferment en faisant un pas de mazurka et un pas bercé, aller et retour en 12 l.; pendant ces 12 l. les élèves des couples pairs, placés face à face dans la formation en anneaux, font $\frac{1}{4}$ pas de mazurka du côté des premières et viennent se placer devant le couple impair qui les précède. Nous avons jusqu'ici 24 l. Maintenant viennent de nouveau 12 pas en avant après lesquels les couples pairs ouvrent et ferment tandis que les impairs avancent au pas de mazurka et viennent reprendre leur place devant les pairs. Total pour l'exercice a) 48 l.

b) c) d) comme a) en ouvrant et en fermant la colonne au moyen des pas indiqués sous 2 b) c) d).

Lorsque ces exercices sont terminés, la colonne de couples marche au milieu de la salle et continue par une contre-marche à g. et à dr. par 2 pour revenir par 1. au milieu. Prendre les distances. Faire chercher les cannes.

B) Exercices avec cannes.

I. a) 1. Poser la j. g. fléchie en avant, canne à g. en avant dessous ;

2. Tendre la j. g. et lever les talons, canne en haut ;

3. Fléchir la j. dr. en posant les talons, canne à droite en avant dessous ;

4. Position normale.

5 à 8. Répéter en commençant à droite.

b) 1. Poser la j. g. fléchie de côté, canne der. l'épaule g. ;

2. Tendre la j. g. et lever les talons, canne en haut ;

3. Fléchir la j. dr. en posant les talons, canne der. l'épaule dr. ;

4. Position normale.

5 à 8. Répéter en commençant à droite.

c) 1. Poser la j. g. fléchie en ar., canne devant les épaules ;

2. Tendre la j. g. et lever les talons, canne en haut ;

3. Fléchir la j. dr. en posant les talons, canne der. les épaules ;

4. Position normale.

5 à 8. Répéter en commençant à droite.

Les ex. a) b) c) sont répétés consécutivement, en cadence à 4 puis à 3 et à 2 l.

II. a) 1. Poser la j. g. en avant, canne en haut ; 2. Fléchir les jambes à fond, canne à dr. en avant dessous ; 3. Retour à la position 1 ; 4. Faire un demi-tour à dr. en pivotant sur les talons ; 5. Fléchir les jambes à fond, canne à g. en avant dessous ; 6. Retour à la position précédente ; 7. Faire un demi-tour à g. en pivotant sur les talons ; 8. Position normale.

b) Faire exécuter $\frac{1}{4}$ de tour à g. aux files impaires et $\frac{1}{4}$ de tour à dr. aux files paires et répéter l'exercice a) en cadence à 4 puis à 3 et à 2 l.

Faire déposer les cannes, serrer sur les numéros extérieurs (2 colonnes de

couplés), partir par une contremarche en dedans par 2 et se placer de front sur 2 rangs devant les recks.

II. Exercices de suspension.

Recks, barres à hauteur de front. — But : Fortifier les muscles des bras, de la poitrine et du dos.

Les élèves sont divisés suivant leurs aptitudes, en deux groupes qui travaillent alternativement.

1er groupe. 1. Marcher en avant à la suspension et station oblique; marcher en arrière à la station normale. 3 fois.

2. Marcher en arrière à la suspension et station oblique; retour. 3 fois.

3. Passer de l'une des positions ci-dessus à l'autre; 3 fois.

IIe groupe. 1. Balancer 3 fois en suspension fléchie et sauter en ar.

2. Balancer 3 fois en suspension fléchie et sauter en avant.

3. Balancer en suspension fléchie avec changements de prises.

Mettre la classe en marche et la reformer sur 4 rangs pour les mouvements d'ensemble. Faire chercher les cannes.

III. Exercices du torse.

(En station écartée). But : Fortifier les muscles antérieurs et postérieurs du tronc, rectifier l'attitude du corps.

a/ 1. Incliner le corps en avant, canne devant les épaules; 2. Fléchir le corps en avant, canne en bas; 3. retour à la position précédente; 4. Position normale. 5 à 8. Répéter 1 à 4.

b/ 1. Incliner le corps en ar. canne devant les épaules; 2. Fléchir le corps en ar., canne en haut; 3. retour à la pos. précédente; 4. Position normale. 5 à 8. Répéter 1 à 4.

c/ 1. Fléchir le corps de côté à g., canne devant les épaules; 2. Tendre les bras obliquement en haut (sur le prolongement du corps); 3. Retour à la position précédente; 4. Position normale. 5 à 8. Répéter de même à droite.

d/ 1. Tourner le corps à g., canne devant les épaules; 2. Tendre les bras en avant; 3. Retour à la position précédente; 4. Position normale. 5 à 8. Répéter de même à droite.

e/ 1. Incliner le corps en avant, canne devant les épaules; 2. Tendre les bras obliquement en haut; 3. Retour à la pos. précédente; 4. Position normale. 5 à 8. Répéter 1 à 4.

f/ Se mettre à genoux, lever la canne en haut et fléchir le corps en arrière.

IV. Exercices de relâchement.

Ronde avec accompagnement de chant « Travailleur voici le soir » (No 60 de l'École musicale, en répétant le dernier vers).

But : Indiqué dans le titre; repos nécessaire après les exercices faits.

Les élèves sont placés en cercle, sur un rang et numérotés par 2.

I

8 pas en place et au 5e les Nos 1 et 2 se donnant les mains	8 t.
Toutes font 3 pas fermés en avant et 3 en arrière	8 t.
Bras en chaîne par couples et conversion à g.	8 t.
Changement de place sans tourner en	8 t.
Les Nos 1 serpentent à g. dans 4 intervalles	16 t.
Les Nos 2 font de même	16 t.
Les Nos 1 font une marche circulaire à g. autour des 2	8 t.
Toutes font 4 pas fermés en avant et 3 en arrière	8 t.
	72 t.

II.

8 pas en place et au 5 ^e les Nos 1 et 2 se donnent les mains	8 t.
Toutes font 3 pas fermés en ar. et 3 en avant	8 t.
Bras en chaîne par couples et conversion à dr.	8 t.
Changement de place sans tourner	8 t.
Les Nos 1 serpentent à dr. dans 4 intervalles au pas change sautillé, en	16 t.
Les Nos 2 font de même	16 t.
Les Nos 2 font une marche circulaire autour des 1, au pas change sautillé	8 t.
Toutes font 3 pas fermés en arrière et 3 en avant	8 t.
	72 t.

V. Echelle horizontale

But : Le même que sous chiffre II.

Classement en deux groupes, comme pour le rack, mais ici les 2 groupes travaillent simultanément.

1^{er} groupe. 1. Sauter à la suspension tendue et descendre à la station. 3 fois.

2. Sauter à la suspension tendue à un montant, passer à la suspension aux échelons, descendre à la station.

3. Comme 2, inversement et en cadence à 4 temps.

II^e groupe. 1. Sauter à la suspension fléchie et descendre à la station. 3 fois.

2. Sauter à la suspension fléchie à un montant, changer les prises, descendre à la station.

3. Comme 2, inversement, et en cadence à 4 t.

VI. Exercices de saut aux poutrelles.

But : Développer les muscles des jambes et de l'abdomen, l'agilité, la décision ; action efficace sur la circulation du sang.

4 poutrelles sont placées parallèlement, les unes devant les autres, à 3 m. d'intervalle. Pour le premier saut 4 élèves partent simultanément, pour le 2^e saut 8 élèves, pour le 3^e 12 et pour le 4^e 16.

1^{er} exercice : Poser le pied g. sur la poutrelle et sauter en avant.

2^e » Poser le pied dr. et idem.

3^e » Comme 1 et 2, avec $\frac{1}{2}$ de tour.

4^e » Pour le II^e groupe seulement : sauter à pieds joints par dessus les poutrelles.

Exercices d'équilibre.

But : Délassement, repos des centres nerveux, travail des muscles latéraux du tronc.

Marcher en équilibre d'un bout à l'autre des poutrelles, les bras levés de côté, et descendre en avant. Pour ces exercices les poutrelles sont disposées comme pour l'exercice précédent, 4 élèves partent simultanément.

VIII. Jeu.

La halle lancée dans le cercle.

But d'abord récréatif. Développer la décision, l'adresse, la présence d'esprit, etc.

NB. Sans doute cette leçon type paraîtra un peu difficile au premier abord. Il faut bien comprendre qu'elle a été exécutée par des instituteurs et des institutrices, bien entraînés par un cours normal de 3 semaines. Nous la publions pour remettre en mémoire la progression des exercices et l'ordre dans lequel ils doivent se présenter.

Ad. MICHEL, maître de gymnastique.

Ecole normale de Porrentruy

I. Concours d'admission de nouveaux élèves.

Conformément à la loi du 18 juillet 1875, une nouvelle série d'élèves sera admise, au printemps prochain, à l'Ecole normale de Porrentruy. Les aspirants sont invités à se faire inscrire, d'ici au 10 mars, à la Direction de cet établissement. Ils devront joindre les pièces suivantes à leur demande :

- 1^o un extrait de naissance et un acte d'origine ;
- 2^o un certificat médical indiquant s'ils ont été vaccinés, ainsi que les vices constitutionnels dont ils pourraient être atteints ;
- 3^o un certificat concernant l'éducation, le caractère et l'instruction de l'aspirant ; ce certificat sera délivré par l'instituteur et devra être approuvé par la commission d'école.

Ces deux dernières pièces seront remises sous pli cacheté.

Pour le certificat médical, on demandera un formulaire à la Direction de l'Ecole normale.

L'examen d'admission aura lieu à l'Ecole normale de Porrentruy, le mercredi 22 mars, pour une moitié des postulants, et le jeudi 23 mars pour l'autre moitié.

Un avis ultérieur informera les intéressés du jour qui leur sera assigné pour subir ledit examen. A cet effet, il est recommandé de donner l'adresse exacte des parents ou tuteurs de l'aspirant.

II. Examens en obtention du diplôme d'instituteur d'école primaire.

Ces examens auront lieu à l'Ecole normale de Porrentruy aux dates ci-après :

- 1^o Examens écrits, 9, 10, 11 et 12 mars, dès 8 heures du matin.
- 2^o Examens oraux, les 24 et 25 mars, dès 7 heures et demie du matin.

Les examens préliminaires, pour la II^e classe de l'Ecole normale, auront lieu aux mêmes dates.

Les aspirants sont invités à se faire inscrire, jusqu'au 20 février, à la Direction soussignée, en lui adressant les pièces prescrites à l'article 3 du règlement du 2 avril 1885.

Ecole normale de Delémont

I. Concours d'admission de nouvelles élèves.

Conformément à la loi du 18 juillet 1875, une nouvelle série d'élèves sera admise au printemps prochain à l'Ecole normale de Delémont. Les aspirantes sont invitées à se faire inscrire jusqu'au 15 mars à la Direction de cet établissement. Elles joindront à leur demande les pièces suivantes :

- 1^o un extrait de naissance ou acte d'origine ;
- 2^o un certificat médical indiquant si elles ont été vaccinées ainsi que les vices constitutionnels dont elles pourraient être atteintes ;
- 3^o un certificat concernant l'éducation, le caractère et l'instruction de l'aspirante ; ce certificat sera délivré par l'instituteur et devra être approuvé par la commission d'école.

Ces deux dernières pièces seront remises sous pli cacheté.

Pour le certificat médical on demandera un formulaire à la Direction de l'Ecole normale.

L'examen d'admission aura lieu à l'Ecole normale de Delémont dès le 3 avril ; un avis ultérieur informera les intéressées du jour qui leur sera assigné pour l'examen.

II. Examens en obtention du diplôme d'institutrice primaire.

Ces examens auront lieu à l'Ecole normale de Delémont aux dates ci-après :

- 1^o Examens écrits, les 13, 14 et 15 mars, dès 8 heures du matin.
- 2^o Examens oraux, les 27 et 28 mars, dès 7 heures et demie du matin.

Les aspirantes sont invitées à se faire inscrire, jusqu'au 20 février, à la Direction soussignée, en lui adressant les pièces prescrites à l'article 3 du règlement du 2 avril 1885.

Berne, le 24 janvier 1899.

Direction de l'instruction publique.

B 8500.

Grande fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace, 120 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodes massives 50 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 31, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Melange spécial
pour
LES FAMILLES

Thé de Ceylan

à 2 fr. la livre

En vente
dans
tous les
départes de

Thé Manuel
en Suisse.

Très
avantageux



NOUVELLES
machines à coudre

“SINGER,,

— Classes 15 k. et 16 k. —

Brevet suisse



Brevet suisse

N° 2675.

DERNIÈRE CREATION

*Payements par termes. — Escompte au comptant.
Garantie sur facture.*

COMPAGNIE “SINGER,,

Seules maisons pour la Suisse Romande :

GENÈVE, rue du Marché, 13.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robeⁿ, 37.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Fribourg, rue de Lausanne, 114.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Montreux, vis-à-vis Hôtel suisse.

Martigny, maison de la Poste.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

Bienne, Kanalgasse, 7.





FETISCH Frères



Magasins généraux de Musique

Rue de Bourg **LAUSANNE** Rue de Bourg

SUCCURSALE A VEVEY

Nouvel Harmonium-Orgue

POUR ÉCOLE ET ÉTUDE

système américain, construction perfectionnée et son puissant. Toutes les parties de cet instrument sont détachables sans vis et accessibles à tous. Il possède une mécanique en métal, un résonateur en métal et le clavier peut se régler. Solidité et grande simplicité. Dimensions 109 cm., 81 cm., 50 cm. Meuble imitation noyer, très élégant. 4 octaves de Do à Do, 2 registres forts et 1 genouillère. 1 jeu. Prix 185 fr. Escompte en comptant. Conditions spéciales pour paiements à terme, prière de les demander.

Nouveau pupitre de table automate (nouvelle invention), s'ouvre et se ferme d'un seul mouvement. Article élégant et construit très solidement. fr. 2.50.

Pupitre à pieds, en fer bruni, platiné, en fer, avec double candélabre. à fr. 6, 7 et 8. — Plus élégant, modèles soignés, à fr. 10, 12, 14, 16 et en sus.

Etuis de violons, ordinaires, à fr. 6, 7, 8, 10.

selon garnitures, à fr. 12, 13, 14, 15, 16.

riches, en tous genres, depuis fr. 20.

Archets, premier choix, depuis fr. 5; turambour vrai, depuis fr. 8.

Beau diapason, à branchet, en écorce, article soigné, fr. 4.

Métronomes, qualité garantie, acajou, fr. 12 et 18; palissandre, fr. 15 et 20.

Bâtons de direction, spécialité, modèles divers, depuis fr. 2.50.

GRAND CHOIX DE VIOLONS

La renommée de notre Violon Normal, fabriqué par Eo. FETISCH, luthier, s'accroît de jour en jour. Aucun autre instrument ne peut lui être comparé. Construit spécialement pour les élèves de l'Ecole normale, il a, malgré son prix modique, tous les avantages d'un violon de maître. Nous livrons le Violon Normal au prix de fr. 40 net, avec tous les accessoires.

Instrument à cordes

EN TOUS GENRES

Beau choix de Pianos
d'occasion répar. à neuf.



Instrument à vent

CUIVRE ET BOIS

Accessoires pour tous
les instruments.

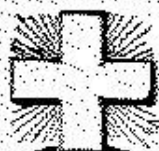
DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXV^{ème} ANNÉE — N° 7.

LAUSANNE — 11 février 1899.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ÉCOLE RÉUNIS.)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gâtte, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION

JURA-BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

Fribourg : A. Ferriard, inspecteur scolaire, Bellaux.

SECTION VAUDICAINE : U. Gail-land, inst., St-Barthélemy.

VAUD : E. Savary, instituteur, Chalet à Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse.

5 fr.

Etranger.

fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

LIBRAIRIE F. PAVOT

Lausanne.

Tout ouvrage dont L'EDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

<i>Allemand, Divertissements gymnastiques de l'enfance, cart.</i>	Fr. 1.50
» Leçons de choses et narrations pour l'enseignement intuitif et la composition, broché	» 2.—
<i>Chavannes, Essai sur l'éducation intellectuelle, broché</i>	» 2.50
<i>Cheix de lectures pour enfants qui commencent à lire, cart.</i>	» 0.60
<i>Dufour, Problèmes d'arithmétique, cart.</i>	» 2.25
<i>Dénéreaz, La théorie musicale, suivie de quelques notions d'harmonie</i>	» 2.—
» Le chansonnier vaudois, recueil de chants patriotiques, militaires et autres avec musique, cart.	» 1.80
<i>Dénéreaz, L'Orphéon, recueil de chants à trois voix, 1^{re} partie, broché</i>	» 0.30
» » » » » » » » 2 ^{de} » » » » » » » »	» 0.30
<i>Droz, Instruction civique, manuel à l'usage des écoles primaires, supérieures et secondaires, cart.</i>	» 1.50
<i>Eizingre, Leçons d'histoire nationale et d'histoire générale, cart.</i>	» 2.—
<i>Gobat, Leçons élémentaires de langue française, exercices grammaticaux adaptés au livre de lecture du degré intermédiaire, cart.</i>	» 0.75
<i>Gobat, Leçons élémentaires de langue française, exercices grammaticaux adaptés au livre de lecture du degré supérieur, cart.</i>	» 1.10
<i>Gillieron, Exercices d'arithmétique à l'usage des classes primaires I., broch.</i>	» 0.25
» » » » » » » » II., » » » » » » » »	» 0.25
» Géométrie élémentaire avec figures dans le texte, cart.	» 1.—
<i>Jaquet, Descriptions de plantes à l'usage des écoles populaires, cart.</i>	» 1.—
» Notions de physiologie humaine à l'usage des écoles primaires, cart.	» 1.—
» » de physique à l'usage des écoles populaires, cart.	» 2.—
» Descriptions d'animaux et de minéraux, cart.	» 1.25
<i>Pelet, Exercices de calcul oral (livre de l'élève), cart.</i>	» 0.80
» » » » » » » » (livre du maître), cart.	» 1.25
<i>Pasche, Vocabulaire français orthographique et grammatical I., cart.,</i>	» 0.80
» » » » » » » » II., cart.	» 1.60
<i>Petits poèmes à l'usage de l'enfance, cart.</i>	» 0.60
<i>Pilot, Le Menestrel, choix de chœurs nouveaux pour voix d'hommes, cart.</i>	» 1.—
<i>Rasler, Géographie illustrée de la Suisse, cart.</i>	» 1.50
<i>Reitzel, Le petit Allemand, 1^{er}s leçons d'allemand, cart.</i>	» 0.60
<i>Quayzin, Hêlées romandes, cart.</i>	» 1.75
<i>RoCHAT, Cours élémentaires d'arithmétique, cart.</i>	» 1.75
<i>Renaud-Blanchard, Géographie du Canton de Vaud, cart.</i>	» 0.80
<i>Vermeil, Mon joli fablier, illustré de gravures en couleurs, cart.</i>	» 1.—
» Les animaux parlants, fables et petits contes illustrés, broché	» 2.50
» » » » » » » » relié	» 3.50

Machines entièrement garanties contenant tous les derniers perfectionnements.

Prix unique: 275 francs.

P DESPLAND

张其成



References

Introduction

CYCLES

Touriste

Première
marque suisse.

Machines entièrement garanties contenant tous
siers perfectionnements.

Prix unique: 275 francs.

P. DESPLAND
constructeur



Rép...

CYCLE-HALL, LAUSANNE

ouriste

Première
marque suisse.

Pupitre à trois places

1897

ÉCOLES ENFANTINES



Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
 Fr. 85.—



S'adapte à toutes les tailles des enfants

Grandeur: 130 X 51.

La table étant mobile, on peut donner la position horizontale ou inclinée.

Ce pupitre prend 4 positions, pour travaux manuels, lecture, écriture et travaux à la planche noire.

Adopté par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève.

La fabrication peut se faire dans chaque commune, à l'aide des outils usuels.

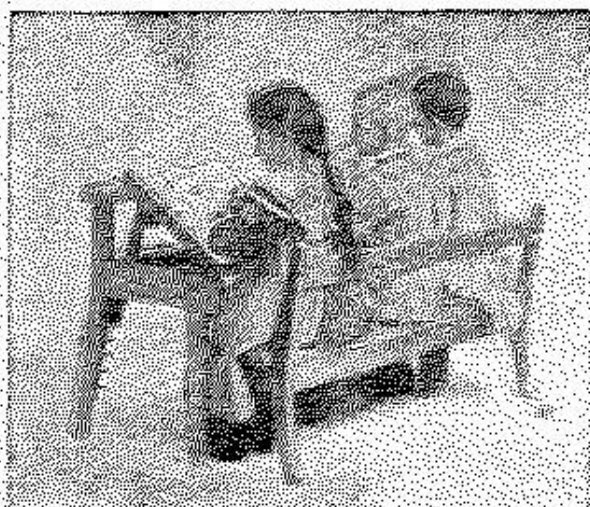


Extrait de la séance d'avril 1898 de l'Institut national de Genève.

Mlle Dampmartin, inspectrice des Écoles enfantines du canton de Genève, a abordé la question de l'hygiène dans les classes, et de l'importance qu'il y avait à observer ses lois, surtout au moment où les enfants ont vite pris de mauvaises habitudes et dangereuses pour l'avenir. À ce sujet, la conférencière a présenté une nouvelle invention de M. A. Mauchain, destinée précisément à compléter le matériel scolaire utilisé par les tout-petits. C'est un pupitre pour l'école et la famille, d'une conception très simple: la table mobile, horizontale, pour les petits travaux manuels, peut prendre toutes les inclinaisons voulues, soit pour lire, soit pour écrire, et peut se relever complètement en arrière, formant ainsi une planche brune (et non noire). Cette disposition, qui répond aux principes les plus stricts de la méthode Froebélienne, permet de faire travailler tous les enfants en même temps au tableau, le travail à la craie leur donne une grande légèreté de main. De plus, ces petites imaginations étant plus vivement frappées par des objets ou des signes de grandes dimensions, l'enfant se trouve beaucoup plus vite dans la tête et sans fatigue, la forme des lettres et la façon de les écrire.

La couleur de la planche a été faite brune au lieu d'être noire comme d'habitude, cela pour éviter les phénomènes d'asthénisme.

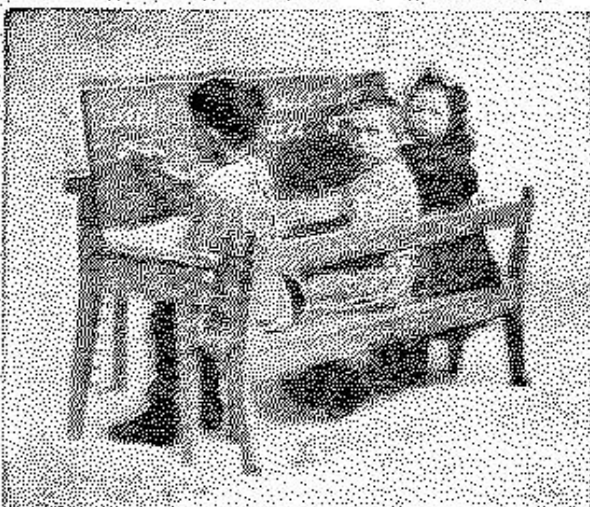
C'est tout là que les grands traits de cette nouvelle création qui se prévoient les moindres détails. Elle est le complément du matériel scolaire de M. A. Mauchain, qui se trouve ainsi approprié à tous les âges.



Position pour lecture.



Position pour les travaux manuels.



Position pour le travail à la planche ardoisée brune.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.	
MM. Rostler , William, prof.	Genève.
Groggariu , L., inst.	Genève.
Pesson , Ch., inst.	Genève.
Jura Bernois.	
MM. Mercerat , E., inst.	Sonvilier.
Dufoisin , H., direct.	Delfmont.
Schaller , G., direct.	Porrentruy.
Gylam , A., inspecteur.	Corgémont.
Baumgartner , A., ins.	Blanc.
Neuchâtel.	
MM. Grandjean , A., inst.	Locla.
Brandt , W., inst.	Neuchâtel.
Fribourg.	
M. Genoud , Léon, directeur.	Fribourg.

Vaud.	
MM. Dérisz , J.	Dizy.
Cornamusaz , P.	Trey.
Rochat , P.	Yverdon.
Juyet , L.	Lausanne.
Vissand , L.	Lausanne.
Cloux , F.	Essertines.
Faliletta , G.	Gimel.
Lambert , T.	Congise.
Bried , E.	Evy.
Martin , H.	Mézières.
Suisse allemande.	
M. Fritsch , Fr., président	
du <i>Schweiz. Lehrer-</i>	
<i>verein</i> .	Zürich.

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Ruchet , Marc, conseiller		MM. Perrin , Marius, inst.	
d'Etat, prés. honoraire.	Lausanne.	inspecteur.	Lausanne.
Gagnaux , L., syndic.		Sonnay , instituteur.	
président effectif.	Lausanne.	secrétaire.	Montbéliard
Burdet , L., instituteur.			à Lausanne.
vice-président.	Enty.		

AVIS

Nous prions nos abonnés de l'étranger de bien vouloir nous faire parvenir le montant de leur abonnement, soit 7 fr. 50, par mandat postal.

Nous avertissons spécialement nos collaborateurs que, pour cette année du moins, le remboursement est pris sur tous les abonnés sans exception et que la collaboration, même la plus minime, sera rétribuée d'une façon équitable à la fin de l'année.

VAUD

Places au concours.

Service de l'Instruction publique.

A partir du 20 février courant, le Conseil d'Etat procédera à la nomination, à titre provisoire, de :

a) un adjoint au chef du service des cultes, de l'Instruction publique et de l'Instruction secondaire : traitement de fr. 3000 à 4000 ;

b) trois adjoints au chef du service de l'Instruction publique, pour le service de surveillance des écoles : traitement de fr. 2800 à 4000.

Entrée en fonctions le 4^{er} avril.

Les inscriptions sont reçues au département.

Corcelles près Payerne.

Maitresse d'école enfantine : c. 450, jusqu'au 17 février, à 6 h.

Bureau des fournitures scolaires.

Un concours est ouvert en vue de :

1^o l'édition et l'expédition aux communes de 2200 registres pour la matricule, la fréquentation, le travail et l'emploi du matériel gratuit à l'usage des écoles primaires, pendant les années 1899-1900 et 1900-1901 ;

2^o l'impression et la fourniture de 20000 livrets scolaires à l'usage des élèves des écoles primaires du canton.

Les conditions de concours peuvent être demandées au bureau des fournitures scolaires. Ce bureau reçoit les soumissions jusqu'au 10 février 1899, à 6 h. du soir.